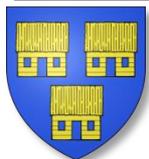


Département du Haut-Rhin
Arrondissement d'Altkirch

REPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNE DE GUEVENATTEN

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014 – 20H

Sous la présidence de Monsieur SCHITTLY Bernard, Maire

Présents: Mmes RUBINO Pascaline, ILTIS Monique, BILGER Thérèse, MM LIEBENGUTH Henri, BRUN Alain, CACHERA Jean-Pierre, HANSBERGER Jean-Paul, BATTIGELLO Raphaël, HENNINGER Jean-Marc.

Absent(s) excusé(s) : M. TROMMENSCHLAGER Philippe qui a donné procuration à M. HANSBERGER Jean-Paul.

Absent(s) non excusé(s) :

Assiste également : Mme HECKLY Marie Christine, secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux des 23/09/2014 et 28/10/2014
- 2) Renouvellement contrat de location logement école
- 3) Location de la chasse : désignation de la commission de dévolution
- 4) Loi ALUR : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 5) Nouveau service instructeur des autorisations d'urbanisme (PJ)
- 6) Dossiers travaux en cours : état d'avancement
- 7) Divers

POINT 1 : APPROBATION DES PV DES 23.09.2014 ET 28.10.2014

Les procès-verbaux des 23 septembre et 28 octobre 2014, expédiés à tous les membres, sont commentés par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, ils sont adoptés à l'unanimité.

POINT 2 : RENOUELEMENT CONTRAT DE LOCATION LOGEMENT ECOLE

VU le contrat de location du logement Mairie-Ecole en date du 31/01/2005 ;

VU l'avenant n°1 du 25/01/2008 portant renouvellement du bail jusqu'au 31/12/2014 ;

Considérant la demande de reconduction du bail émanant de Mme RUBINO Pascaline, locataire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, en l'absence de Mme RUBINO, Conseillère Municipale qui a quitté la salle de séance,

DONNE SON ACCORD pour le renouvellement du bail pour une durée de **6 ans**, soit du **01/01/2015 au 31/12/2020**, selon les conditions figurant sur le bail d'origine ;

FIXE le montant du loyer, hors charge, à **358.82 € par mois**, révisable chaque année en fonction du dernier indice de référence des loyers connu (indice du 2^e trimestre) ;
DECIDE de récupérer les charges (eau et chauffage) qui seront calculées en fonction de la consommation d'eau (cf. délibération du 23/09/2011) et du compteur calorifique du chauffage ;
AUTORISE le Maire à signer avec l'intéressée, l'avenant à intervenir.
Délibération adoptée à l'unanimité.

POINT 3 : CHASSE COMMUNALE : COMMISSION COMMUNALE DE DEVOLUTION

Conformément à l'article 7.1 du Cahier des Charges des Chasses Communale pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, outre le Maire ou son représentant, font partie de la Commission Communale de Dévolution, une commission déléguée du Conseil Municipal, du Trésorier de la commune et du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale.

Les membres du Conseil ainsi désignés sont :

Titulaires :

- 1) BILGER Thérèse
- 2) LIEBENGUTH Henri
- 3) RUBINO Pascaline

Suppléants

- BATTIGELLO Raphaël
BRUN Alain
CACHERA Jean-Pierre

La commission communale de dévolution attribue le droit de chasse sur le lot unique de la commune lors de l'adjudication. En cas d'adjudication infructueuse, la commission est habilitée à remettre immédiatement le lot en adjudication.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 4 : LOI ALUR – TRANSFERT DE COMPETENCE D'ELABORATION DES PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DANNEMARIE

- Vu la loi ALUR du 24/03/2014 et plus particulièrement le transfert de compétence PLU aux Communautés de Communes à compter du 27/03/2017, sauf décision contraire d'au moins 25% des communes membres représentant 20% de la population de l'EPCI ;
- Vu notre Carte Communale approuvée le 06/06/2005 par la Préfecture du Haut-Rhin ;

CONSIDERANT

- la nécessité de rendre compatible notre document d'urbanisme avec le futur SCOT du Sundgau et le SAGE de la Largue ;
- notre volonté de fixer des règles locales pour l'application du droit des sols ;
- notre souci de préserver l'espace agricole et les espaces naturels ;
- la réduction des coûts d'élaboration grâce à la mutualisation ;
- l'avantage d'avoir un projet commun cohérent ;

LE CONSEIL MUNICIPAL émet UN AVIS FAVORABLE

- au transfert de compétence PLU, avec anticipation, à la Communauté de Communes « La Porte d'Alsace » de Dannemarie, en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Délibération approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.

POINT 5 : NOUVEAU SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le maire expose au conseil municipal quels sont les enjeux liés à la fin de la mise à disposition des services de l'état pour l'instruction du droit des sols, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Vu les deux options proposées par le Syndicat Mixte pour le Sundgau (SMS) ;

Considérant que le SMS est l'échelon pertinent pour mutualiser un service d'instruction du droit des sols ;

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la création d'un service d'instruction du droit des sols au niveau du SMS, avec facturation à l'acte.

Délibération approuvée à l'unanimité.

POINT 6 : DOSSIERS TRAVAUX EN COURS : ETAT D'AVANCEMENT

Suite aux travaux d'aménagement des chemins ruraux « Langenweg » et au lieudit « Wasserloch » dont le coût s'est élevé à 45 000 € TTC, une subvention au titre de la DETR d'un montant de 8 718 € nous a été versée.

Nous avons bénéficié d'un retour de TVA (FCTVA) d'un montant de 19 100 € au titre des travaux d'investissement de 2013 et d'une prime pour épuration d'un montant de 1 000 €.

Terrain Elcèdre : L'achat par la commune n'a pas encore pu se faire étant donné que le Notaire est dans l'attente d'un certificat de non-dommageabilité.

Eglise paroissiale : Suite à l'incendie survenu à l'église paroissiale en juillet 2014, le montant des dégâts estimé par le cabinet d'expertise s'élève à 125 530 € dont 21 450 € à la charge des communes. Pour Guevenatten la participation s'élève à 2 263 €. A cela d'autres travaux urgents sont à prévoir, notamment la réparation du plancher des cloches.

Hall d'entrée école : Nous sommes actuellement en possession de deux devis pour le lot « Ossatures-Charpente-Couverture » : ABT de Hindlingen et BINKERT de Bretagne (90).

D'autres devis devraient arriver, notamment les devis concernant le lot « Terrassement-branchements-VRD ».

Les lots « Electricité » et « Carrelage » n'ont pas été rendus par le maître d'œuvre.

Eclairage Public : L'horloge de l'éclairage public de la partie haute du village a été remplacée ce jour par l'entreprise GAUTHERAT d'Elbach.

Rucher : Le projet de restauration d'un rucher et l'aménagement du terrain au lieudit « Steinacker » a été inscrit au GERPLAN et bénéficiera de subventions à hauteur de 40 % du montant des travaux.

Matériel de bureau : M. le Maire propose pour 2015 l'acquisition d'un vidéo projecteur, d'un ordinateur portable et d'une imprimante A3 qui remplacerait l'actuelle A4.

POINT 7 : DIVERS

Propriété BITSCH Jean-Pierre : Pourrait être mise en vente début janvier 2015. La question du droit de préemption à exercer par la commune va se poser.

Placard du hall Mairie : Mis en place le 15/12/2014 par la menuiserie SCHMERBER de Saint-Bernard

Déneigement : M. BRUN Alain, exploitant agricole, ne pouvant plus assurer le déneigement des voies communales, le Conseil Municipal demande à M. RICHERT Benjamin s'il est intéressé à prendre la relève.

Journée citoyenne : La commission animation se penchera sur l'organisation éventuelle d'une journée citoyenne au printemps 2015.

Houx : Etant situé sur la propriété de Mme VADAM Michèle, celui-ci sera abattu par les propriétaires.

La séance est levée à VINGT DEUX HEURES DIX MINUTES.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de GUEVENATTEN de la séance du 26.12.2014
--

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux des 23/09/2014 et 28/10/2014
- 2) Renouvellement contrat de location logement école
- 3) Location de la chasse : désignation de la commission de dévolution
- 4) Loi ALUR : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 5) Nouveau service instructeur des autorisations d'urbanisme (PJ)
- 6) Dossiers travaux en cours : état d'avancement
- 7) Divers

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHITTLY Bernard	Maire		
CACHERA Jean-Pierre	1 ^{er} Adjoint		
LIEBENGUTH Henri	2 ^{ème} Adjoint		
BATTIGELLO Raphaël	Conseiller municipal		
BILGER Thérèse	Conseiller municipal		
BRUN Alain	Conseiller municipal		
HANSBERGER Jean-Paul	Conseiller municipal		
HENNINGER Jean-Marc	Conseiller municipal		
ILTIS Monique	Conseiller municipal		
RUBINO Pascaline	Conseiller municipal		
TROMMENSCHLAGER Philippe	Conseiller municipal	Procuration donnée à M. HANSBERGER	